



RODEREN *infos*

Édition Spéciale



Bulletin d'Informations de la Commune de Roderen

n° 82 avril 2014

Chères Roderenoises, Chers Roderenois,

Au moment où un nouveau conseil municipal se met en place, je souhaite remercier toutes les personnes qui m'ont exprimé leur confiance durant mes trois mandats de maire.

Je suis fier du travail accompli avec l'ensemble des conseils municipaux qui se sont succédé, autour de valeurs partagées ayant amené le village à ce qu'il est aujourd'hui : structuré par un urbanisme maîtrisé et cohérent, une ruralité et des paysages préservés, des services et des équipements de proximité et, enfin, une fiscalité contenue.

Ce travail a pu être réalisé grâce à l'engagement de tous les conseils successifs dans un souci constant de servir l'intérêt général. Certes, cet objectif a pu générer des frustrations individuelles, mais ce sont là les conséquences d'une gouvernance juste et fédératrice.

Je remercie très sincèrement tous mes conseillers pour cet esprit qui les animait et pour les relations de confiance nouées autour d'une même vision du développement harmonieux de Roderen.

Je rends un hommage particulier aux adjoints des trois mandatures et notamment, aux regrettés Jean-Marc Charberet et Marie-Odile Wolfersperger trop tôt disparus.

Un très grand et chaleureux merci aussi aux adjoints sortants, Jacqueline, André, Josiane et Marcel pour leur constante disponibilité, leur présence sur le terrain au quotidien et leur sens des responsabilités.

Ma reconnaissance va également au personnel communal pour ses compétences et son sens du travail bien fait ainsi qu'aux nombreux bénévoles qui ont activement participé à cette aventure.

Je conserverai un souvenir excellent de cette période prenante, mais exaltante, engagée au service du bien commun et du bien-vivre ensemble et je formule le vœu de réussite à l'équipe qui poursuivra ce travail dans le même esprit autour des mêmes valeurs.

Bien cordialement.

Antoine FABIAN

Dernière minute

Nous prenons connaissance de l'arrêté n° 2014086-0009 signé par Monsieur le Préfet du Haut-Rhin le 27 mars 2014 portant modification des limites communales entre les communes de Roderen et de Rammersmatt. Cet arrêté clôt un dossier qui a nécessité plus de 4 ans de négociations et de démarches administratives entre les deux communes.

C'est ainsi qu'à dater du 1er janvier 2015 les habitants de la rue des Châtaigniers ne seront plus des citoyens Roderenois, mais Rammersmattois.